

# Volume 18 Numéro 1

# 2 février 2007



#### **LE MOT DU MAIRE**

À tous les citoyens et citoyennes de Labelle,

Je vous souhaite une année à la hauteur de vos attentes. Nous avons débuté l'année avec un léger remaniement au niveau des responsabilités des élus surtout occasionné par le départ de monsieur André Beaudry qui a été au service de la Municipalité depuis 25 ans. Merci André! Alors voici la nouvelle répartition:

#### **Gilbert Brassard**

- Maire
- Membre du conseil des maires de la MRC
- Membre de la Commission des finances
- Délégué à l'Association touristique des Laurentides (ATL)
- Membre du Comité intermunicipal des matières résiduelles
- Délégué au Centre local de développement (CLD)
- Membre du Comité Jeunes entrepreneurs et soutien aux travailleurs autonomes
- Représentant de la Municipalité dans le dossier du tourisme et du développement économique
- Membre de la Table d'harmonisation du Parc du Mont-Tremblant
- Membre d'office sur tous les comités et commissions

#### Vicki Émard

- Conseillère responsable du dossier de la sécurité publique et du service de sécurité incendie
- Représentante de la Municipalité auprès de la Sûreté du Québec
- Représentante de la Municipalité auprès des fondations médicales
- Conseillère responsable du dossier sur la famille
- Conseillère responsable du dossier Québec-France

#### **Patrice Charette**

- Conseiller responsable du service des travaux publics et de la voirie
- Conseiller délégué à l'Office Municipal d'Habitation
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité de la gare

#### **Robert Bergeron**

- Maire substitut à la MRC
- Responsable de la Commission des finances
- Représentant de la Municipalité auprès du Transport adapté et intermunicipal des Laurentides
- Responsable de la Commission des ressources humaines
- Membre du Comité de retraite
- Co-représentant de la Municipalité dans le dossier de protection de l'environnement

#### **Claude Nantel**

- Membre de la Commission des finances
- Conseiller responsable du Comité consultatif d'urbanisme
- Co-responsable du dossier de la protection de l'environnement
- Conseiller responsable du dossier de la revitalisation
- Représentant de la Municipalité auprès du CGAL

#### **Francine Carrier**

- Représentante de la Municipalité auprès de la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle
- Conseillère responsable du service des loisirs et des relations avec les associations
- Représentante de la Municipalité auprès du comité d'embellissement
- Représentante de la Municipalité auprès de Réseau-Biblio et culture
- Membre de la Commission des ressources humaines
- Membre du Comité de retraite
- Membre du conseil d'administration de Loisirs Laurentides

Le 17 et 18 janvier, j'ai assisté, en compagnie du conseiller Robert Bergeron et du directeur général, à la Table de concertation sur les lacs des Laurentides, qui avait lieu à Harrington. Le 18 janvier, j'ai fait une présentation sur l'expérience de la Municipalité avec Bleu Laurentides. Vous pourrez la consulter sur notre site internet sous peu. À cette rencontre était présent des élus, des biologistes, des représentants des différents ministères ainsi que des représentants des associations des lacs.

À tous, bon mois de février.

Gilbert Brassard, maire



#### CLIN D'ŒIL ÉLECTORAL

Le départ de M. André Beaudry de la scène municipale a sonné le lancement d'une élection partielle.

Le processus électoral est complexe et comporte un certain nombre d'activités obligatoires qu'il convient de situer dans le temps.

Pour les citoyens intéressés à se présenter comme candidat, notons que la période de dépôt d'un bulletin de candidature (disponible au bureau du président d'élection) débutera le 30 mars 2007. Cette période se terminera le 20 avril 2007. Si un seul candidat se présentait, il serait immédiatement élu par acclamation.

Si plus d'un candidat se présentaient, citons que la date du scrutin aurait lieu le 13 mai 2007 et le vote par anticipation le dimanche précédent soit le 6 mai 2007.

La liste électorale sera déposée au plus tard le 13 avril 2007. Si un scrutin était nécessaire pour déterminer un gagnant à la course électorale, le président d'élection effectuera une série d'activités visant à informer les citoyens de leur inscription ou de l'absence de leur inscription. Une commission de révision serait également mise sur pied pour recevoir les demandes de modification à la liste électorale telles que les demandes d'inscription, de radiation ou de modification (entre le 21 avril et le 1er mai 2007).

J'espère que ce résumé des principales activités électorales vous sera utile. N'hésitez pas à me contacter pour toute demande d'information supplémentaire.

Daniel Dufour, président d'élection



## **BORDAGE DE NEIGE**



Selon l'article 21 du règlement 2000-32:





«Le fait de <u>jeter ou de déposer</u> sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue <u>une nuisance et est prohibé</u>.»

Il est donc <u>strictement interdit</u> de «faire» de gros bancs de neige aux abords des rues, sur les trottoirs ou au coin des rues.

Ces gros bancs de neige nuisent à la <u>visibilité</u> des automobilistes et des piétons et sont extrêmement <u>dangereux</u> pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos concitoyens!



## Le « Labelle » diffamatoire

Échos du conseil municipal

SESSION DU 19 JANVIER 2007

Lors de sa session du 19 janvier dernier, le conseil municipal a officialisé les contrats de deux entités privées. À cet égard, il a autorisé le protocole d'entente intervenu entre le Comité de la gare et l'entreprise Motoneiges Tremblant. Ce protocole d'une durée d'un an définit des conditions de location d'un espace à la gare de Labelle et établit un loyer de 300 \$ par mois à verser au comité de la gare, lequel effectue un travail admirable dans le respect des objectifs poursuivis par le conseil. L'autre contrat officialisé concerne les services de restauration et de gîte rendus par M. Guylain Bouhy à la gare. Il s'agit d'un contrat de trois ans reposant sur un loyer mensuel de 768,75 \$ par mois. La Municipalité est heureuse de confier ce mandat à un co-contractant dont les preuves de professionnalisme ne sont plus à faire.

Un autre contrat a fait l'objet d'une modification. Il s'agit du contrat de déneigement du secteur sud. Ce contrat confié à l'entreprise Les Agrégats de Labelle fut au centre de représentations afin de faire prendre conscience que les conditions actuelles d'exécution du contrat sur le chemin St-Cyr (dans le contexte de travaux intensifs de développement dans le cadre du complexe Blueberry Lake) étaient très différentes des conditions prévalant lors de l'appel d'offres. En conséquence, le conseil a consenti à octroyer un ajustement à la hausse de la contrepartie financière du contrat à raison de 2 000 \$ par année.

Le conseil a également accepté par résolution les termes d'une entente de collaboration avec Association Québec-France. Cette entente vise à permettre à des jeunes du Québec et de la France de s'enrichir d'une expérience de vie unique. Concrètement, la Municipalité de Labelle engagera un jeune de la France pour la période estivale et verra un de ses jeunes occuper un emploi en France pour la même période.

D'autres positions furent prises par le conseil dont un engagement ferme à respecter les conditions du programme de versement d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence. Ce programme permettra à la Municipalité de Labelle de toucher une subvention de 503 000 \$, dont 120 000 \$ en 2007 (si toutes les conditions sont respectées). Ces sommes devront être réaffectées obligatoirement (selon les exigences du programme) aux travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie (et ce. dans l'ordre précité). Autre particularité du programme, suivant l'évaluation financière des dépenses réelles d'immobilisation enregistrées depuis 5 ans et suivant la dépense minimale par habitant définie au programme, la municipalité a l'obligation de continuer à améliorer ses infrastructures de base sans réaffecter les sommes reçues du programme fédéral sur le versement de la taxe d'accise. Suivant nos calculs, dans les 4 prochaines années, la Municipalité devra, à même ses budgets, réaliser un investissement minimal de près de 200 000 \$ (investissement cumulatif) pour bénéficier des redevances sur la taxe d'accise, lesquelles redevances devront être affectées à d'autres projets d'aqueduc, d'égout et de voirie. Étant donné que le projet d'amélioration des infrastructures en eau potable fait l'objet d'une subvention du programme d'infrastructures Canada-Québec, ce dernier ne serait pas visé par les interventions ciblées dans la réaffectation de la taxe d'accise. Cette situation permettra de se concentrer sur des travaux de voirie et vous savez comme moi que les besoins sont criants à ce niveau.

La Municipalité de Labelle a également autorisé le dépôt de sa candidature dans le cadre du prix du Mérite du français 2007. Le recueil appelé *Municipalité de Labelle – historique de sa toponymie, notre patrimoine* constitue une preuve éloquente que la Municipalité est sensible à l'amélioration de son français.

Au chapitre des concours, notons que la Municipalité a poussé la candidature de Mme Sylvie Robidoux pour le prix Hommage Bénévolat-Québec 2007. Sa remarquable implication au fil de toutes ses années de bénévolat n'a jamais connu de ralentissement, et ce, même si de sérieux problèmes de santé sont venus l'affecter. Nous sommes convaincus que sa candidature sera qualifiée de remarquable par le comité d'évaluation. Nous souhaitons avec ardeur qu'elle soit retenue à l'échelle régionale.

Au niveau de l'urbanisme, la Municipalité a encore une fois été très active avec tout un chapelet d'avis de motion et de résolutions adoptant des projets de règlement. Tous ces règlements feront l'objet d'une assemblée publique de consultation le 30 janvier prochain à 19 h. Les citoyens désireux d'en savoir plus sont invités à y assister.

Pour terminer, notons que la Municipalité a approuvé la liste des comptes à transmettre aux aviseurs légaux pour procédures en recouvrement. Il est fortement suggéré aux citoyens ayant accumulé des arrérages de taxes d'entrer en contact avec la municipalité pour proposer des ententes sérieuses de paiement, sinon ceux-ci seront entraînés dans des procédures judiciaires coûteuses.

Daniel Dufour, directeur général

#### **POUR NOUS REJOINDRE**

Il est à noter que la Municipalité a changé son système téléphonique pour la téléphonie IP, projet réalisé avec la MRC des Laurentides.

Ce changement implique, par conséquent, des <u>modifications au niveau des numéros de poste et du numéro de téléphone</u>. Le **nouveau numéro** de téléphone de la Municipalité est **(819) 681-3371** et est déjà en fonction. Par contre, pour l'année en cours (2007), il vous sera encore possible de nous rejoindre au numéro (819) 686-2144, mais ce numéro sera désactivé dès 2008.

Donc, composez le (819) 681-3371 ou le (819) 686-2144, puis le poste désiré:

<b>Réception</b> Nathalie Charette	(5025)	<b>Taxation, perception</b> (5005) Ginette Cormier	
Loisirs et cultures Eve Pichette-Dufresne	(5009)	Travaux publics (5010) Marc Ethier	
Bibliothèque (5021) Nathalie Robson (Ginette Terreault)		Télécopieur : (819) 686-1073 Urgence : (800) 363-3781 et adressez le message à	
Piscine (Sodem) Société d'Histoire de Chute	(5014) (5022)	l'usager numéro 414258	
aux Iroquois		Sécurité incendie (5023) Stephen Potts	
Urbanisme		<u> URGENCE : 911</u>	
Geneviève Demers	(5007)		
Marc Blaquière	(5008)	<b>Trésorerie</b> (5004) Christiane Cholette	
Direction générale Daniel Dufour	(5001)		
Mairie	(=0.00)	<b>Hôtel de ville</b> 1, rue du Pont	
Gilbert Brassard	(5006)	Labelle (Québec) J0T 1H0	
Greffe et affaires juridiques Lucie Bourque Geneviève Gaudreau	(5002) (5003)	Télécopieur : (819) 686-3820 Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca Site internet : www.municipalite.labelle.qc.ca	

## DATE DE TOMBÉE

Veuillez prendre note que la date de tombée de l'Info municipale pour l'année 2007 sera le 15 de chaque mois.

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Date de tombée: 15 février 2007 Date de parution: 9 mars 2007

# **COUPE FORESTIÈRE**

Nous souhaitons vous rappeler qu'un permis est nécessaire lorsque vous effectuez une coupe forestière sur votre propriété, soit lorsque vous y coupez 20 cordes (72.5 m³ apparents) de bois ou plus par année. Le permis est de 20\$ et est valide pour une période de 2 ans.

Également, si vous réalisez une coupe forestière de nature commerciale, vous devez avoir en main, lorsque vous demanderez votre permis, un plan d'aménagement de la forêt. Pour plus d'information sur les coupes forestières et la réglementation qui s'y applique, n'hésitez pas à contacter monsieur Marc Blaquière, responsable adjoint du service de l'urbanisme, au (819) 681-3371 #5008.

#### SERVICE DES LOISIRS

#### EVE PICHETTE-DUFRESNE 819-681-3371, POSTE 5009



#### **TENNIS**

**HOCKEY & PATINAGE** 

Du 16 décembre 2006 au 11 mars 2007





Au service des loisirs nous en sommes déjà à envisager la saison estivale. 2007 Ainsi, dans l'objectif de former un <u>club de tennis</u> nous aimerions savoir <u>qu'elles sont les personnes intéressées</u> par un tel projet soit pour des parties amicales, pour devenir instructeur ou pour apprendre les rudiments de ce sport.

Contactez Eve Pichette-Dufresne pour faire part de votre intérêt.

Horaire de la patinoire et du rond de glace

Lundi au jeudi : 15 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 22 h

Vendredi: 15 h 30 à 17 h

19 h à 22 h seulement le rond de

glace

Samedi et jours fériés: 12 h à 17 h et 18 h 30 à 22 h

Dimanche: 12 h à 14 h seulement le rond de

glace

14 h à 17 h et 18 h 30 à 22 h

#### APPEL À NOS ARTISTES ET ARTISANTS

Vous chantez, vous dansez, vous jouez d'un instruments, vous peinturez ou vous faites du vitrail ? Vous avez des talents particuliers ou vous connaissez quelqu'un qui en a ? Contacter le service des loisirs et de la culture de la Municipalité de Labelle puisque nous désirons faire une liste des talents de Labelle que nous pourrions afficher sur notre site Internet et utiliser lors de nos événement.

Ligue de garage pour 16 ans et plus :

Vendredi: 19 h à 21 h Responsable: Mickaël Bélisle

Ligue hockey bottine pour 16 ans et plus :

Dimanche: 13 h à 14 h Responsable: Gaétan Groulx

#### **CONCOURS DE PHOTOS - RAPPEL**



Le conseil municipal invite les citoyens à photographier des paysages hivernales de notre belle municipalité. La photo gagnante devra mettre en valeur notre deviendra la prochaine couverture de la carte de souhaits de Noël 2007. Ainsi nous vous invitons à soumettre vos chefs d'œuvre (un maximum de 5) à la réception de l'hôtel de ville avant le 1<sup>er</sup> mars 2007.

De plus, le ou la grand (e) gagnant (e) se méritera un montant de 100 \$ en échange de ses droits d'auteur. Le concours est ouvert à tous les citoyens peu importe leur âge!

Pour davantage d'information contacter Eve Pichette-Dufresne, responsable des loisirs et de la culture par intérim, au (819) 681-3371 poste 5009.

# PISCINE MUNICIPALE DE LABELLE

INFORMATION: (819) 681-3371, POSTE 5015

Session hiver 2007: du 8 janvier au 25 mars 2007

Bain libre	Jour	Heure
Familial	Lundi Mercredi et vendredi	18 h 30 à 20 h 19 h à 20 h
	Samedi et dimanche	14 h à 16 h
Adultes	Lundi	17 h 30 à 18 h 30
		20 h à 21 h
	Mardi, mercredi, jeudi et vendredi	12 h à 13 h
	Mercredi	20 h à 21 h
	Vendredi	18 h à 19 h
	Samedi	13 h à 14 h
Adolescents Vendredi		20 h à 21 h





# STATIONNEMENT INTERDIT PÉRIODE HIVERNALE

Nous vous rappelons que le <u>stationnement dans les rues la nuit est interdit</u> durant la période hivernale.

En effet, l'article 8 du règlement numéro 2000-30 stipule que:

«Nonobstant toute autre disposition du présent règlement, le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Municipalité pendant la période du [...] 3 janvier au 1er avril inclusivement de chaque année, entre minuit et 7 h du matin. La Municipalité autorise le service technique à placer et maintenir en place une signalisation indiquant l'interdiction de stationner indiqué au présent article et de plus, d'installer une telle signalisation à toutes les entrées de la Municipalité, sur les chemins publics qui permettent aux véhicules automobiles d'y pénétrer».

Prenez note que des <u>avertissements</u> seront distribués aux automobilistes qui sont stationnés dans les rues et des <u>contraventions</u> seront émises dans les cas de récidives.

Veuillez noter que le <u>ministère des Transports</u> et la <u>Sûreté du Québec</u> feront respecter la même politique le long du <u>boulevard du Curé-Labelle</u>.

Cette mesure est prise afin de faciliter et de maintenir une qualité de déneigement sur toutes nos rues, durant la période hivernale.

# **BIBLIOTHÈQUE DE LABELLE**

#### Club de lecture :

#### Les aventuriers du livre

177 coupons de participation ont été remplis pour le Club des aventuriers du livre. Parmi les 58 participants, 13 jeunes se sont partagé des prix. Si vous désirez connaître le nom des gagnants, vous pouvez consulter la liste à la bibliothèque.

#### **RAT BIBOCHE**

Cette année encore, le club de lecture du rat Biboche convie les tout-petits de 3 à 6 ans à découvrir l'univers passionnant des livres. Les jeunes reçoivent un coupon pour chaque livre emprunté et courent la chance de gagner de beaux prix! L'inscription se fait au comptoir du prêt à partir du 20 février.

#### Recherche de bénévoles :

Nous sommes toujours à la recherche de bénévole pour animer « l'heure du conte », pour plus d'informations, contactez Ginette au (819) 681-3371 poste 5021.

#### Heures d'ouverture :

Mardi: 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 12h30 à 16h30

Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h30 à 20 h 30 Vendredi : **10 à 12h et 12h30 à 16h30** 

Samedi: 9 h à 12 h 30



#### OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION

La Municipalité de Labelle est à la recherche de bénévoles pour combler 2 poste d'administrateurs au sein du conseil d'administration de l'Office municipale d'habitation de Labelle.

Si vous êtes intéressé, faites parvenir à l'attention du maire, monsieur Gilbert Brassard, vos coordonnées accompagnées de vos motivations et intérêts à siéger au conseil d'administration de l'Office.

Pour de l'information supplémentaire, veuillez contacter monsieur Gilbert Brassard au (819) 681-3371 poste 5006.

# NOUVELLE DE LA COUR MUNICIPALE - PLAN DE LOCALISATION -

Le 22 janvier 2007, nous nous sommes présentés à la Cour municipale pour une cause relative à la nécessité de fournir un plan de localisation suite à l'agrandissement d'une résidence.

L'article 3.5.6 du règlement 2002-54 stipule en effet que «Dès l'érection des murs de fondation ou d'une modification changeant les dimensions d'un bâtiment principal, [donc suite à l'agrandissement ou à la construction d'un bâtiment principal] le détenteur d'un permis de construction devra faire parvenir au fonctionnaire désigné un certificat de localisation ou un plan de localisation, y compris les repères du terrain, en une copie approuvée et signée par un arpenteur-géomètre.»

Ce que le contrevenant a négligé de faire suite à la réalisation de ses travaux d'agrandissement. Il a donc été reconnu coupable et s'est vu confirmer une amende de 300\$.

# **CHRONIQUE LITTÉRAIRE**

Il était une fois un livre....

#### La cité des dieux sauvages

De Isabel Allende, éd.Grasset, 2002, 365 pages.

Voici un roman qui juxtapose deux styles, le réel versus le fantastique. L'auteure, comme par ses précédents romans, effectue une profonde recherche pour bien situer l'action. Une foule de péripéties nous invite à entrer dans cette histoire. Isabel Allende poursuit le récit en introduisant une épopée fantastique qui m'a beaucoup plu. Quoi de plus coloré qu'une quête en Amazonie, nous révélant le peuple de la Brume.....

Autres suggestions:

#### \*Pour un jour de plus

De Mitch Albom...revoir nos chers disparus... Oh! éditions, 2006, 282 pages.

#### \*Le testament des siècles

De Henri Loevenbruck...suspense ésotérique Flammarion, 2005, 375 pages.

Silvy Bissonnette



# <u>ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES</u>

#### CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Février	6	Assemblée générale annuelle	Association chasse et pêche	Hôtel de ville
Février	7	Diner de St-Valentin	Bénévoles de L'amitité	Hôtel de ville
Février	13	Sexualité et allaitement	NOURRI SOURCE	CLSC de Labelle
Février	15	Date de tombée	Info municipale	
Février	19	Session du conseil	Municipalité de Labelle	Salle du conseil municipal
Février	20	Assemblée générale annuelle	CGAL	Griffon de la gare

## NOURRI SOURCE, HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **deuxième mardi de chaque mois**. Des marraines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochain atelier: Sexualité et allaitement

Mardi le 13 février 2007

Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Proxim de Labelle.

# LES BÉNÉVOLES DE L'AMITIÉ

Tous sont les bienvenues pour venir fêter la St-Valentin avec nous le 7 février 2007, lors d'un dîner. Le coût est de 6 \$ et il y aura même des surprises pour l'occasion!!!

Vous pouvez communiquer avec madame Françoise Brisson au (819) 686-2727.

## **ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE**

L'Association de chasse et pêche de Labelle tient à remercier tous les commanditaires qui nous ont encouragés lors de nos activités pour l'année 2006, tous nos membres qui nous ont suivis et pour qui nous existons, tous les bénévoles ainsi que tous les directeurs et directrices pour cette belle et bonne année 2006.

Nous aimerions tous vous avoir de nouveau avec nous et vous souhaitons une belle année 2007, remplis de santé et de succès pour vos activités de chasse et pêche.

Notre assemblée générale annuelle, aura lieu le 6 février 2007 à 19h, dans la salle de l'hôtel de ville de Labelle. Vous pourrez prendre connaissance du bilan de l'année 2006 ainsi que le programme d'activités à venir pour l'année 2007.

Bienvenue à tous et bonne saison Claude Thibault, président



COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

Avis de convocation officielle Assemblée générale annuelle – *CGAL* Mardi le 20 février 2007

Date: Mardi, le 20 février 2007

Heure: de 17h à 20h

Lieu: Le Griffon de La Gare

180, rue du Dépôt

Labelle

L'assemblée sera suivie d'un « Vin et fromages », offert généreusement par le Marché Gilles Lanthier.

Assistez en grand nombre à cette rencontre qui se veut, d'abord et avant tout, une occasion de mieux se connaître et d'échanger sur nos idées afin de faire bouger les choses à Labelle. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Pour information : Michèle Pédemay à <u>publisante@sympatico.ca</u>

cgal.labelle@hotmail.com



#### COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

C'est avec fébrilité et enthousiasme que le Comité des gens d'affaires de Labelle (*CGAL*) entreprend l'année 2007 avec des idées et des projets pleins la tête. Le *CGAL* se veut au cœur des changements! Et pour se faire, le Comité souhaite promouvoir l'expertise, les talents de chez nous et accroître la visibilité de Labelle, en réalisant des outils de communication ainsi qu'en organisant, de concert avec le conseil municipal, des événements dans le but d'attirer de nouveaux résidents et des touristes en grand nombre.

Au cours de cette première année d'opération, le *CGAL*, avec l'appui de ses 48 membres, a travaillé fort afin de se structurer, de se faire connaître et surtout se faire reconnaître comme un interlocuteur important dans les dossiers qui touchent le développement touristique, économique et social de notre communauté. Toutefois, pour se tailler une place de choix dans la ligue majeure qu'est la grande région des Laurentides, il est primordial que le plus grand nombre possible de gens d'affaires d'ici et des environs adhèrent au *CGAL*. Car comme le dit le vieux proverbe : « Plus on est de fous, plus...... »

D'où la campagne intensive de recrutement que vient d'entreprendre le *CGAL* auprès des entreprises labelloises et des partenaires avoisinants. De plus, le *CGAL* a amorcé depuis quelques semaines la production de l'édition 2007 du Guide touristique de Labelle – et dont l'impression est prévue au début de mai prochain. À cet effet, nous invitons très fortement tous les commerçants et les entrepreneurs de produits et services à Labelle à profiter de cet important outil promotionnel afin d'y insérer leur publicité.

Afin de le supporter dans ses nombreux dossiers et projets, l'exécutif du *CGAL* est secondé par Michèle Pédemay, une résidente de Labelle depuis bientôt 4 ans et que vous avez sûrement croisé, à un moment donné, surtout lors de la préparation et durant le tournage de « La Petite Séduction ». Oui, c'est la dame aux lunettes rouges! Comme Michèle se dit être une passionnée des beautés de notre municipalité, Michèle nous offre son expérience et ses talents d'organisatrice au profit de notre comité et surtout de la revitalisation de notre communauté. Avant de prendre sa retraite en avril 2003, Michèle a été, pendant plus de 25 ans, travailleuse autonome en gestion et en communications dans le secteur de la santé et des services sociaux. Au nom de mes collègues, je lui souhaite la bienvenue au sein du *CGAL*!

En terminant, je profite de l'occasion pour vous offrir tous les meilleurs vœux du *CGAL* afin que l'année 2007 voie la réalisation de tous vos projets et réussites.

Caroline Jodoin. Présidente

Félicitations aux entreprises suivantes qui ont récemment adhéré au Comité des gens d'affaires de Labelle

pour l'année 2006-2007. Merci de croire au CGAL et surtout à l'avenir des gens de chez nous :

André Paiement & Fils Excavation inc.

Biofilia, Consultants en Environnement

Blueberry Lake inc.

Caisse Populaire Desigrdins Labelle-Nominingue

Camping Chutes aux Iroquois
Camping Labelle et La Rouge
Comité de la Gare de Labelle
Comptabilité Solange Marquis
Concept paysager Isabelle Boucher

Douceur Esthétique

Ébénisterie Aux grains du temps Entreprises Bloc-O-Bois inc. (Les)

Entreprises Jofi enr. (Les) Escaliers Serge Laurin inc.

Étude Isabelle Labelle - Arpenteure-Géomètre

Griffon de La Gare Groupe Lyras inc. Immeubles Coron enr. Marché Gilles Lanthier

MC Forêt inc.

Municipalité de Labelle

Pharmacie Pascal Cormier (Proxim)

Pierres naturelles Durand, R. Durand Forage

Dynamitage

Promutuel L'Abitibienne

Publisanté enr.

Restaurant La Belle Époque

Tacos Lolita

Transport Andray inc.

#### LA MAISON DES JEUNES DE LABELLE

La Maison des jeunes de Labelle est heureuse cette année encore de t'inviter à venir t'amuser ou relaxer au **pavillon des loisirs de Labelle**, gracieuseté de la Municipalité. Une table de billard, de ping-pong et de Mississipi sont à ta disposition ainsi qu'un XBox, un ordinateur, une salle de musique et une télévision...plus encore...!!!

Cet hiver, nous avons accès au **gymnase du centre communautaire** les lundi et mardi soirs pour des soirées respectives de badminton et de hockey cosom. Cette collaboration essentielle est fort appréciée et permet aux jeunes de s'amuser sainement en étant actif. Si tu es intéressé(e), viens te joindre à nous le **lundi pour le badminton ou le mardi pour le hockey cosom**, directement au gymnase à **19 h**.

Le nouvel horaire de la Maison est de **18h30 à 21h30** pour le moment, tous les soirs de la semaine, soit, **du lundi au vendredi inclusivement.** 

Avec la nouvelle année, de nouveaux projets...!!!! Nous t'attendons impatiemment....si tu as entre 12 et 17 ans et le goût de bouger, viens faire partie d'la gang et profiter de l'hiver avec nous! Nous attendons tes idées...La maison des ieunes c'est avant tout votre maison..!!!!

Si vous avez des questions sur nos activités, vous pouvez nous joindre tous les soirs au (819) 681-3371, poste 5013. Marianne et Caroline se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Pour un meilleur avenir à Labelle,

Marianne et Caroline

# CGAL

#### COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

L'internet haute vitesse est un dossier très important pour le CGAL. Dans le but d'aider la population à avoir l'internet haute vitesse et ainsi prouver à Bell qu'il y a vraiment une demande pour ce service à Labelle, le CGAL vous demande de remplir le sondage suivant qui s'adresse à toute la population de Labelle.

#### SONDAGE INTERNET HAUTE VITESSE

	INTERNET HAUTE VII	=35E
Q.1	<b>Q.1</b> Êtes-vous branché (e) sur le réseau Internet ?  oui □  non □	
Q.2	2.2 Si oui, avez-vous accès au réseau Internet à haute vitesse ? oui □ non □ Si oui (spécifiez lequel) :	
Q.3	2.3 Seriez-vous intéressé (e) à être branché (e) à un réseau Internet oui	à haute vitesse ?
Q.4	Si oui, accepteriez-vous que le <i>CGAL</i> ajoute votre nom à une der semaines, auprès des autorités concernées ?  oui  non	nande officielle que nous ferons, dans les prochaines
	MERCI D'AVOIR ACCEPTÉ DE RÉPONDRE À CE SONDAGE. NOU COUPON CI-JOINT ET À NOUS LE RETOURNER PAR TÉLÉCOPIEUR	
١	Votre nom :	
١	Votre entreprise :	
7	Téléphone :Télécopieur :	
C	Courriel : Site Web :	
\	Votre signature :	

# Profitez de l'hiver!

